

PROGRAMME DE FORMATION

BAC PROFESSIONNEL SAPAT
Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires
RNCP 36788 (date 10/04/2022)
en apprentissage

NIVEAU 4 – Certifié par le Ministère de l'Agriculture, de l'agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire

| | |
|---|---|
| Public concerné, nombre | Personne de 16 à 29 ans souhaitant se former par le biais de l'apprentissage. Toute personne ayant la volonté d'entamer un cursus en 2 ans ou 1 an, motivée par le service aux personnes et l'animation des territoires. Les personnes en situation de handicap sont accompagnées pour l'accès et la sécurisation de leur parcours de formation |
| Prérequis | <ul style="list-style-type: none"> • Avoir fait une seconde SAPAT, générale ou technologique ou pro ou un CAPa SAPVER • Signer un contrat d'apprentissage • Avoir une expérience significative de 16 semaines dans le domaine des services aux personnes |
| Modalités d'accès | <ul style="list-style-type: none"> • Entretien de motivation avec le directeur • Entretien de motivation et de confirmation du projet dans le domaine des services aux personnes avec le référent apprentissage |
| Présentation générale (Problématique, intérêt) | <p>Le titulaire de ce diplôme offre des services de proximité aux personnes et aux territoires : services à destination des populations, services aux collectivités et aux entreprises ; services qui contribuent à l'attractivité et à la cohésion des territoires ruraux (services sociaux, prestations liées aux transports, aux loisirs, aux activités culturelles et sportives, au tourisme).</p> <p>Il doit être polyvalent, mobile, adaptable, doté de bonnes capacités relationnelles et avoir des facilités de communication.</p> <p>Il doit être en mesure de travailler au contact de publics variés, parfois difficiles, et il doit connaître les atouts et particularités de son territoire.</p> <p>Il doit pouvoir organiser et animer des réunions avec les acteurs, dont les élus de son secteur, élaborer et suivre des projets, mettre en place des activités de loisirs à destination des publics dont il a la charge.</p> |
| Objectifs | <ul style="list-style-type: none"> • Déterminer les besoins et les attentes afin d'optimiser la mise en place de services • Optimiser la réalisation du travail en respectant les règles d'hygiènes et une démarche de prévention des risques • Fournir un service conforme aux attentes et aux besoins de la personne et aux engagements de l'intervenant • Contribuer au développement d'un projet de service individuel ou collectif |
| Modalités pédagogiques | Cours théorique, pratique, analyse de pratique, mise en situation, pédagogie active, mise en projet, autoformation, pédagogie d'alternance. |

| | |
|---|--|
| <p>Compétences / Capacités professionnelles visées</p> | <p>Capacités générales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc B1 : Construire son raisonnement autour des enjeux du monde actuel • Bloc B2 : Débattre à l'ère de la mondialisation • Bloc B3 : Développer son identité culturelle • Bloc B4 : Agir collectivement dans des situations sociales et professionnelles <p>Capacités professionnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bloc B5 : Raisonner des choix d'intervention au service du lien social et de la qualité de vie individuelle et collective • Bloc B6 : Organiser ses interventions auprès de la personne et sur le territoire • Bloc B7 : Accompagner la personne dans ses activités quotidiennes • Bloc B8 : Accompagner la personne dans l'organisation de son quotidien • Bloc B9 : Animer un lieu de rencontres et d'échanges • Bloc B10 : Mettre en oeuvre des initiatives locales vectrices de lien social ou de cohésion territoriale |
| <p>Durée</p> | <p>Cursus 2 ans : environ 3 000 h (formation + entreprise) Terminale : 1 540 heures (formation + entreprise)</p> |
| <p>Dates</p> | <p>Périodes de formation de septembre à début juillet cursus 2 ans (1^e et Terminale) Périodes de formation de septembre à début juillet cursus 1 an (Terminale)</p> |
| <p>Lieu(x)</p> | <p>MFR « Le Vallon » - 8 rue des Sports 49740 LA ROMAGNE</p> |
| <p>Coût par participant</p> | <p>Formation gratuite (scolarité) prise en charge par l'OPCO ou le CNFPT (en partie). Pour frais annexes, nous contacter (restauration, internat, accompagnement, animation)</p> |
| <p>Responsable de l'action - Contact</p> | <p>Valérie LANDREAU – Chargée de mission apprentissage Mail : valerie.landreau@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33 Magali JOSSE – Référente handicap Mail : magali.josse@mfr.asso.fr Tél : 02.41.75.61.33</p> |
| <p>Formateurs, Animateurs et intervenants</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Formateurs de la MFR : de niveau 6 et 7 - dans le domaine des services à la personne • Intervenants externes en fonction des thèmes professionnels (enfant, santé, handicap, personne âgée, maladie...) |
| <p>Suivi de l'action</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Feuilles d'émargement • Attestation de présence • Temps de régulation (temps d'accueils et de bilans) |
| <p>Délai d'accès</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Inscriptions à partir de janvier qui précède le début de la formation • Le début de l'apprentissage doit avoir lieu au plus tôt 3 mois avant et au plus tard 6 mois avant la fin de la formation. |
| <p>Evaluation de l'action</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Evaluation de l'apprenant • Evaluation de l'action <p>Pour l'obtention du Bac Pro SAPAT :</p> <ul style="list-style-type: none"> • que par validation totale : <ul style="list-style-type: none"> ✓ CCF (Contrôle Continu en cours de formation) ✓ Epreuves terminales |

Passerelles et débouchés possibles

☞ Un accès au métier

Dans le secteur des services aux personnes :

- Petite enfance : crèche, accueil périscolaire, école
- Services à domicile : aide à domicile, auxiliaire de vie sociale, assistant de responsable de secteur,
- Coordinateur des activités d'aidants et accompagnant de personnes en situation de dépendance ; EHPAD, maison de vie, centre de rééducation, foyer, aide à domicile, centre pour personnes en situation de handicap, milieu hospitalier, centre de soins, thermalisme, organisme social d'aide à l'enfance
- Services en structures : agent des services hospitaliers, agent des services hospitaliers faisant fonction d'aide-soignant et intervenant en structures d'accueil de la petite enfance ;
- Services dans des entreprises agricoles ou rurales : accueillant social.

Dans le secteur du service aux populations et aux territoires :

- Chargé d'accueil, agent d'accueil et d'animation, chargé d'accueil et de secrétariat, agent social,
- Agent polyvalent d'accueil et de médiation numérique, assistant services à la population, instructeur gestionnaire de dossiers, médiateur numérique, médiateur social, médiateur socio-éducatif, agent de coordination, d'accueil et d'accompagnement des « maisons France services » et animateur (avec la qualification supplémentaire du brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) et/ou du certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (CPJEPS) et /ou du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS) souhaitée).
- Accueil, encadrement, animation : village de vacances, accueil de loisirs, de découvertes
- Tourisme : office de tourisme, hôtellerie, restauration
- Développement local : association, collectivité locale...

☞ Poursuites d'études possibles :

BTS ESF, BTS SP3S, BTS DATR, DUT, licence

☞ A l'issue du Bac Pro SAPAT, dispenses pour certains modules pour :

- Bac Pro ASSP (Accompagnement Soins et Services à la Personne) du ministère de l'éducation
- DEAS (DE Aide-Soignant)
- DEAES (DE Accompagnement Educatif et Social)
- DEAP (DE Auxiliaire de Puériculture)
- Titre pro Médiateur social accès aux droits et services
- BPJEPS (BP Jeunesse de l'Education Populaire et du Sport)
- DEME (DE de moniteur éducateur)
- CAP AEPE (CAP Accompagnement Educatif Petite Enfance)